Mairie d'AUBY
Contrat de cession avec La Belle Histoire
Décision n° 2024/11/SC

Publié le 2 février 2024

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020 l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Considérant la nécessité de mettre en place un spectacle dans le cadre du parcours culturel 2024

Vu les crédits prévus dans le budget municipal sur la ligne budgétaire n°611,

Le Maire

Décide,

De passer un contrat de cession avec **la Belle Histoire** pour la mise en place d'un spectacle « Le spectacle dont tu es le héros » le jeudi 30 mai 2024, une représentation scolaire à 14h - Médiathèque Louis Aragon.

De payer la somme de **1710.60 € TTC (Mille sept cent dix euros et soixante centimes)**

AUBY, le 23 janvier 2024

Christophe CHARLES

Maire